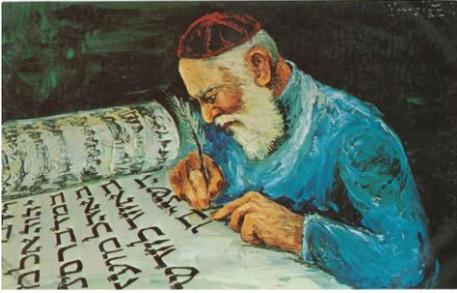


## Repères Les scribes – Les veuves



**Les scribes** : ceux qui lisent et écrivent la bible à la main, au temps de Jésus.

Illustration The Old Scribe – 1968 - William A. Rosenthal Judaica Collection - Postcards

Les scribes ont toujours été des personnages importants du peuple hébreu, mettant par écrit son histoire que l'on se racontait oralement de père en fils avant l'invention de l'écriture. Au temps de Jésus, ils avaient encore du pouvoir dans la société, étant les spécialistes et les garants des Ecritures. C'étaient les docteurs de la Loi : de véritables autorités chargées de l'enseignement religieux. On les appelait

« Maître » (rabbi). Certains furent jaloux de l'autorité que Jésus avait acquise auprès du peuple et ils essayaient souvent de le piéger par des questions embarrassantes.

Jésus disait : « Méfiez-vous des scribes, qui tiennent à se promener en vêtements d'apparat et qui aiment les salutations sur les places publiques, les sièges d'honneur dans les synagogues, et les places d'honneur dans les dîners. Ils dévorent les biens des veuves et, pour l'apparence, ils font de longues prières : ils seront d'autant plus sévèrement jugés. » Marc 12, 40



**Les veuves**, femmes dont le mari était mort, avaient une vie très difficile : elles n'avaient plus d'homme pour les protéger.

Illustration Ruth

**La coutume du lévirat** : (Deutéronome 25,5-10 – Genèse 38 - Ruth - Matthieu 22, 24-32) Le droit de l'époque prévoyait que si un homme mourait sans enfant, son plus proche parent devait épouser sa veuve et susciter ainsi une descendance chargée de prolonger l'existence du disparu. Cela évitait à la femme, sans statut social, de tomber dans la misère ou la prostitution.

**Le devoir de rachat** : (Lévitique 25,25-54) C'est le devoir qui incombait au " goël " - ga'al « revendiquer, racheter » et aussi « protéger » - le plus proche parent par ordre de priorité. C'est le protecteur des intérêts de l'individu dans les situations difficiles.

Il doit préserver l'intégrité du patrimoine en rachetant les terres familiales mises en vente ou aliénées, libérer le parent tombant en esclavage pour dettes ou bien venger le sang du proche assassiné.



**Le temple** : lieu où les Juifs venaient prier.

Marc 12, 38-44 Ce même jour où Jésus parle des scribes, il est dans le Temple de Jérusalem où il enseigne. Il est en face de la salle du Trésor. C'était un lieu où la foule venait déposer ses offrandes pour se réconcilier avec le Seigneur. Les femmes n'avaient pas le droit de se rendre dans la salle du trésor dans le Temple. Seuls les prêtres y mettaient l'argent récolté dans les tronc.